

Sujet : [INTERNET] révision partielle de la règle N°1 du SAGE

De : Serge Bouteille <serge.bouteille@wanadoo.fr>

Date : 17/05/2023 10:55

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Je donne un avis défavorable au report de la date d'atteinte d'équilibre à 2027.

Il ne découlera de cette révision ni l'amélioration de l'état quantitatif, ni l'amélioration de l'état qualitatif de l'eau.

Cette prorogation de la situation actuelle ne peut qu'engendrer de nouvelles catastrophes en période estivale.

--

Serge Bouteille

17400 SAINT-JEAN-D'ANGELY



Sans virus.www.avast.com